

Caumont Sur Garonne



Photo de L. GOSSELIN

Bulletin Municipal

N°44

Votre Mairie est ouverte du lundi au vendredi de
8h30 à 12H30 - 13h30 à 17h00
fermée le mercredi et le jeudi matin

Loü petit' Caumontais



Edito du Maire

Caumontaises, Caumontais,

Avec les beaux jours de printemps, reviennent les fleurs qui vont égayer jardins et espaces publics de votre commune, c'est aussi le temps de la mise en oeuvre du budget communal qui permet d'assurer les services et le développement harmonieux de Caumont.

L'ambition de la Municipalité est de faire bénéficier d'équipements tous les âges de la vie ; et de mener à bien les activités et les projets pour l'attractivité de notre village, contribuer au mieux vivre ensemble et favoriser la qualité de vie.

Le Budget d'une commune est un document important car les orientations de l'Equipe Municipale sont traduites en programmes et en chiffres . Un peu comme dans un budget ménage il y a des dépenses incompressibles, des recettes attendues, et il faut décider de l'utilisation du reste, et comme dans le budget ménage la prévision et la rigueur de gestion sont les meilleures garanties d'un fonctionnement sans secousse.

Comme maintenant depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a décidé de ne pas toucher aux taux de fiscalité sur la part communale.

Ce bulletin d'informations, trait d'union entre l'Equipe Municipale et les administrés, nous fait régulièrement découvrir la vie locale de la Commune, les recettes communales sont principalement d'origine des impôts (TF Bâti et non bâti) ainsi que des recettes fiscales qui depuis maintenant cinq ans subissent la baisse de dotation de l'état. Le fait de ne pas augmenter nos taxes nous oblige à réduire nos dépenses de fonctionnement, car les charges obligatoires comme le Service Départemental d' Incendie et de Secours , la part de la commune pour les repas de nos enfants à la cantine, les charges de gestion des services extérieurs, charges imprévues nous obligent à être prudent dans notre gestion, cette année le budget communal sera un budget de transition, juste du fonctionnement.

Avec le virus, nos recettes sont déséquilibrées (pas de location de salle, pas d'animations dans le village), mais quand même un léger espoir que dans les semaines à venir, nous retrouvions une vie presque normale.

Je vous invite à rester prudents et respecter les gestes barrières pour votre sécurité et celle de vos proches

Bonne lecture de votre bulletin

Le Maire
Pierre IMBERT

LES ECHOS DU CONSEIL

Séance 27/11/2020

PLU

Modification simplifiée : M. le Maire a rencontré les autres maires du groupement. Un courrier groupé a été envoyé à Planed pour négocier la prestation. Un nouveau devis a été présenté (-950 €). De plus, le Sous-Préfet a été informé et a demandé un rapport auprès de la DDT pour comprendre le fondement de ce recours. Un arrêté prescrivant cette modification a été pris. Nouvelle commission municipale du PLU : MM. FERRER, DI PALMA, DUREAU et Mme VACQUE. Cette commission devra notamment citer les bâtiments agricoles autorisés à obtenir des changements de destination. La première réunion aura lieu jeudi 03 décembre à 13h30

Travaux en cours

Mur du cimetière : les pluies et intempéries ont dégradé le mur du cimetière de l'Ancienne Ville qui menace de s'effondrer. Un devis a été demandé à l'entreprise CADENA, mais les travaux envisagés sont trop importants. Un nouveau devis de « mise en sécurité » sera demandé. Les gros travaux feront l'objet d'un programme d'investissement avec demandes de subvention.

Comptes-rendus de commissions

Mme VACQUE donne le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 03 novembre 2020.

Mme CARTRON donne le compte-rendu de la commission finances, numérique et RH de VGA.

M. DUREAU donne le compte-rendu de la commission attractivité de VGA.

La cantine à 1 €

Pour répondre à une question posée par un élu, le dispositif est exposé et il s'avère que la charge financière restant à la charge de la commune est trop importante et donc pas réalisable.

Dans le cadre du Diplôme Universitaire des carrières territoriales en milieu rural organisé par le CDG 47, Mme Véronique REYNIER sera accueillie dès le mois de janvier au secrétariat.

Séance du 05/02/2021

PLU

Modification simplifiée : Mardi 12 janvier 2021, le Sous-préfet de Marmande a réuni les communes de Lagrùère, Tonneins, Varès, Le Mas d'Agenais et nous même avec le responsable de la DDT : Il estime que la nouvelle proposition du cabinet PLANED (1500 € HT) répond entièrement à la demande et pour un coût raisonnable. Les élus acceptent le devis de PLANED d'un montant de 1500 € HT pour la réalisation de la modification simplifiée du PLU.

Repérage des bâtiments pour changement de destination

La réunion de la commission du mardi 03 décembre 2020 a effectué le repérage des bâtiments susceptibles d'obtenir un changement de destination. Pour qu'un bâtiment soit éligible au changement de destination il est nécessaire qu'il soit en état d'être transformé en habitation avec au moins 3 murs et une toiture, raccordable à l'eau, l'électricité, protégé par une borne à incendie et ne pas être en zone de PPRI. Le nombre de ces bâtiments doit rester cohérent avec les objectifs fixés au PADD.

Ecoles

Renouvellement de la dérogation de la semaine à 4 jours. L'Inspection Académique a adressé un courrier stipulant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la dérogation de la semaine à 4 jours avant le 15 mars 2021. La dérogation initiale avait été obtenue pour la rentrée 2019. Les élus émettent un avis favorable à la reconduction de la dérogation.

Le point sur les calamités

M. FERRER remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide durant la crue de la garonne (mise en place de sacs de sable pour renforcer la digue, évacuation de certains habitants de Varenne). Il fait remarquer l'esprit de solidarité des riverains et les bons échanges qui ont eu lieu avec la commune du Mas d'Agenais. Il souligne également l'efficacité de la plateforme d'alerte de Tonneins et propose d'élargir le fichier aux habitants du bourg susceptibles d'être inondés et à tous les élus. M. le Maire informe les élus de la visite de M. le premier ministre Jean CASTEX à laquelle ont été conviés tous les maires des communes impactées. Il précise que le dossier de catastrophe naturelle a été déposé ce jour en Préfecture.

Le Plan Communal de Sauvegarde

Les élus prennent rapidement connaissance du document, il est remis à jour en fonction de la nouvelle composition du conseil municipal.

Travaux en cours

Mur du cimetière : les travaux de mise en sécurité ont été réalisés pour un montant de 1803.00 € TTC

Fuites d'eau à l'école : M. FERRER donne un compte-rendu du long suivi des opérations par rapport à la constatation de fuites d'eau sur la nouvelle classe. Des interventions des diverses entreprises ont été réalisées. Un dossier dégâts des eaux est en cours.

LES ECHOS DU CONSEIL

Séance du 19/03/2021

Examen et vote des comptes administratifs et de gestion 2020

Ils sont votés à l'unanimité.

Le point sur le PLU

M. le Maire donne lecture du courrier du Sous-Préfet relatif à la réunion du 12.01.2021.

Le devis accepté lors de la précédente séance a été envoyé le 09 mars 2021. Il convient de finaliser la liste des bâtiments susceptibles de réhabilitation en habitation.

La commission se réunira jeudi 1er avril 2021 à 18h30.

Travaux en cours

Fuites d'eau à l'école : M. FERRER donne le suivi des opérations. Des travaux de reprise du cordon de toiture de l'ancienne classe ont été réalisés par l'entreprise DESMARTY. Un mail sera envoyé à Mme LAGROYE, architecte, actant le sinistre, au cas où il faudrait saisir les assurances des entreprises.

Guy THIOLON présente le rapport d'activité d'irrigation 2020 : il est approuvé à l'unanimité.

Comptes-rendus des commissions

Commission des travaux du 06.02.21 : M. Pascal FERRER donne le résumé. Des travaux seront à prévoir pour la rénovation de la clôture du cimetière.

Un dossier est à monter avec demande de subvention.

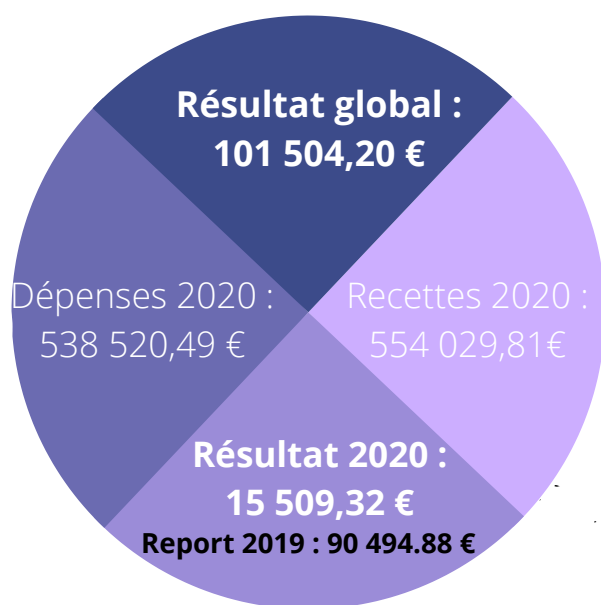
Prévoir au budget une enveloppe pour mise en conformité des bâtiments.

Commission des associations du 16/02/21 :

M. Yann DUREAU donne le compte-rendu. Une grille a été élaborée, définissant des critères d'évaluation du montant de la subvention communale. Une réunion aura lieu lundi 29 mars à 18h30 afin de préparer les attributions de subvention pour le budget 2021.

Conseil d'école du 02 mars 2021 : M. le Maire lit le compte-rendu.

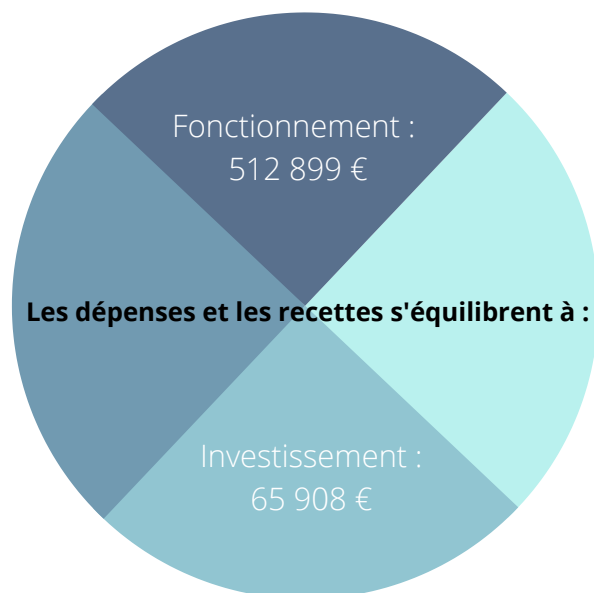
Compte Administratif 2020



% Taux 2021

Les taux demeurent inchangés
Taxe Foncier Bâti : 18,90 %
Taxe Foncier Non Bâti : 84,01 %

Budget 2021



ON PARLE DE NOTRE COMMUNE....



La revue "Camping-Car magazine" du mois de mai 2021 fait paraître un article sur les meilleurs spots de stationnement situés au bord d'une rivière, d'un lac ou de tout autre plan d'eau et appréciés par les campings caristes.

Et l'aire de Camping-Car de notre village fait partie des 113 meilleurs emplacements recensés en France. Vous pouvez garer votre camping-car et sortir la canne à pêche.

Voici un extrait de leur article concernant notre village :

« Avec une vue imprenable sur le canal, l'aire est une halte idéale. Sa vingtaine d'emplacements est accessible toute l'année gratuitement. Si les vidanges sont également gratuites, l'accès à l'eau et l'électricité s'échange contre 2 € par jeton. Le canal pour la pêche, offre une belle population de carnassiers et de poissons blancs. La Garonne toute proche, contient également des carpes. »



**SAPEURS-POMPIERS,
SOLDATS DE LA VIE.**

Quentin, 22 ans agriculteur	Laurent, 38 ans employé communal	Mathilde, 26 ans formatrice premiers secours	Olivia, 38 ans infirmière	Sofiane, 22 ans sapeur-pompier professionnel et volontaire	Philippe, 51 ans chef d'entreprise	Magali, 39 ans vendeuse
-----------------------------------	--	--	---------------------------------	--	--	-------------------------------

FAITES COMME EUX, DEVEenez SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
SDIS47.FR



L'inondation de 1875 à Caumont (C.G. de L & G en 1875)

La grande catastrophe des 23, 24 et 25 juin 1875 à Caumont

Caumont et sa belle plaine de Varennes ont eu leur contingent de désastres dans l'effroyable inondation du 25 juin, les belles moissons qui semblaient protégées par une forte digue, ont été complètement ensevelies sous les eaux dévastatrices du fleuve. Les pertes matérielles sont incalculables. Cependant tous les riverains, plus heureux que leurs voisins de Taillebourg et de Fourques, avertis à temps, ont pu sauver leurs bestiaux.

On n'a eu à déplorer la mort d'aucune victime. Une seule famille, surprise sur la digue au moment où cette dernière était dépassée par les eaux, a failli périr.

Mais grâce au dévouement de deux hardis sauveteurs, les nommés Tastes et Dubourg, ils ont été sauvés. Dans ces douloureuses circonstances, M. Rougier, adjoint au maire (ce dernier était absent) a fait preuve de beaucoup de dévouement.

Ceux qui ont obtenu une récompense

DUBOURG Jean-Julien, pêcheur à Caumont, a sauvé au péril de sa vie six personnes qui se seraient infailliblement noyées.

Egalement une mention honorable pour TASTES Raymond à Caumont.

Le syndicat des digues de Caumont - Délibération du C.G. de L & G en 1880

Syndicat de Varennes : L'ancien syndicat de Varennes, établi par ordonnance royale le 23 juillet 1845, a été reconstitué le 23 avril 1863. Son but a été de couvrir la plaine de Caumont par une digue submersible de 4 062,10 m de longueur aujourd'hui terminée. La dépense totale était évaluée à 136 602,67 francs.

L'Etat n'a pas contribué à ces travaux, mais des ouvrages complémentaires ayant été reconnus nécessaires, une décision ministérielle du 19 mars 1867 a accordé à cette association une subvention de 6 000 francs payée en 1868 et 1869.

Les dommages causés aux ouvrages par les inondations de 1875 ont été évalués à 30 000 francs dont l'Etat a pris la moitié à sa charge, soit 15 000 francs, qui ont été payés en 1876, on liquide les dépenses qui atteindront 35 000 francs.

Les dommages causés par les inondations de 1879 aux digues du syndicat peuvent être évalués à 18 000 francs.

L'Etat a accordé au syndicat une subvention de 45 000 francs par décision ministérielle en date du 19 août 1879 sous la condition de niveler le sommet d'une partie des digues. Le syndicat a commencé les travaux, mais paraît disposer à renoncer à sa subvention plutôt que d'exécuter les travaux de nivellement qui lui sont demandés.

CHEVANNE Christian

INONDATIONS FEVRIER 2021

Les inondations des 4 et 5 février derniers nous rappellent combien GARONNE peut être capricieuse. Décembre 2019 nous avait mis en alerte sur les risques inondations. Les habitants de Varennes du Mas savent combien les prévisions sont indispensables. Elles ont permis de mettre les personnes et quelques biens en sécurité. Notre commune a été partiellement épargnée, seule les habitations du village situées au point le plus bas ont subi un dégât des eaux.



Varennes a cru revivre 1981 avec le risque de rupture de sa digue, mais la chance et les efforts de ses habitants aidés des bonnes volontés venues du village et des environs ont permis avec l'aide de sacs de sable de retarder l'échéance.



Pour finir je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien physique ou moral durant cette période.

Les images que nous avons tous vu des communes voisines touchées par la crue nous montrent combien nous sommes vulnérables lorsque la nature veut reprendre ses droits.



Nous pouvons juste essayer d'en limiter l'impact sur les biens et les personnes, c'est pourquoi la mairie avait décidé il y a 3 ans d'inscrire les habitants de Varennes à la plateforme téléphonique de Tonneins, qui en relation avec la préfecture et les pompiers, alerte jour et nuit sur la crue. Nous pensons au vue des événements récents qu'il est nécessaire de compléter la liste avec les habitations du village qui ont été inondées.

FERRER Pascal
Adjoint

Les Nouvelles de l'école

Pour cette année scolaire 2020-2021, les 3 classes de l'école de Caumont-sur-Garonne ont décidé de travailler ensemble sur un projet de développement durable et d'éco-citoyenneté.

En septembre, lors de leur premier Conseil d'éco citoyens, les débats ont principalement porté sur les déchets, leur tri, comment « sauver la planète », comment économiser (l'argent, l'eau, l'électricité...).

A partir de là, chaque classe a mis en place ses projets.

La classe de PS-MS de Magali

Les PS-MS de Magali ont décidé d'inviter tous les élèves à trier les compotes à boire vidées et rebouchées, les bouchons en plastique et les piles usagées.

De plus, en janvier, l'école, en partenariat avec Terracycle, devenait centre de collecte, pour brosses à dents usagées et tubes de dentifrice vides.

Les petits ont décidé que, faire des économies, c'est cultiver ses propres fruits et légumes.

Donc acte et mise en place d'un potager et d'un espace fruits (fraises et framboises) grâce aux dons des parents (plants, graines...) et aux magnifiques bacs créés par Delphine.

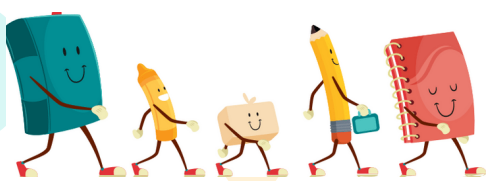
Enfin, élever des escargots a fait prendre conscience aux élèves de la fragilité de notre nature.



La naissance des bébés escargots : un moment unique !!



Autour de nos plantations !!



Promenade en forêt pour apprendre la planète



La classe de MS-GS de Marina

La classe de MS-GS a également participé aux projets recyclage. Les élèves ont appris à trier leurs déchets et ont décidé de « sauver la planète ».

Marina a mis également l'accent sur l'eau : Où la trouver ? D'où vient-elle ? et que devient-elle ? La maîtresse soulève l'importance de ne pas la gaspiller avec des ateliers « j'apprends à me laver les mains correctement ».

La classe a organisé une « fête du jardin » durant laquelle fleurs et légumes ont été plantés et maisons à insectes fabriquées. Parallèlement à tout ceci, 2 phasmes ont été accueillis dans la classe.



Ma planète à bout de bras : sensibilisation au tri des déchets.

La classe de CP-CE1 de Malvina

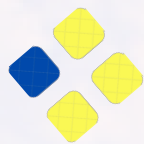
Enfin, la classe des CP-CE1 n'a pas été en reste.

Outre les divers projets recyclage et la création de magnifiques compositions artistiques, les enfants ont planté des bulbes de tulipes et d'iris et ont étudié le cycle de l'eau.

D'ici la fin de l'année, les élèves de Malvina vont travailler sur la fabrication du papier.



Dernier projet commun à venir : la création d'une « boîte à livres spéciale enfants » placée le plus près possible de l'école dans le village. Les plus jeunes pourront ainsi déposer et emprunter librement des albums, livres de contes, BD ou documentaires leur étant destinés.



VIE MUNICIPALE

VISITE DE M. LE SOUS PREFET DE MARMANDE

Le 26 février 2021, M. Le Sous-Préfet de Marmande, Afif LAZRAK, est venu rencontrer les élus de la commune. "Il n'y a malheureusement plus de commerces, seule subsiste l'agence postale communale" a déclaré Pierre IMBERT, Maire, dans la présentation du village au représentant de l'Etat dans la salle du conseil municipal.

"Dans notre commune de 750 habitants sur 1 200 hectares, l'école communale est associée à celle de la commune voisine de Sainte Marthe au sein d'un regroupement pédagogique qui compte 133 élèves actuellement pour 5 classes » a ajouté le maire.

M. le Maire a rajouté « nous sommes dans un mandat de transition. Pour 2022, nous ferons cependant une demande de subvention pour le mur du cimetière ». Lors du tour de table des élus, Pascal FERRER a souhaité revenir sur l'épisode crue de la Garonne de début février.

Le système vocal d'alerte de la plateforme de Tonneins fonctionne très bien, mais pour Marmande, il n'y a rien de similaire a regretté l'adjoint. Le curage des ruisseaux classés, la gestion des bateaux épaves stationnés sur le Canal, le nouveau protocole sanitaire dans les écoles ont été autant de questions évoquées avec le Sous-Préfet. La visite s'est ensuite terminée dans les locaux de l'école primaire.

M. PARAGE



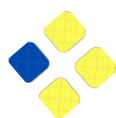
© Photo Patrick Parage

COMMEMORATION DU 08 MAI 2021

C'est sans public et sans les enfants de l'école (crise sanitaire oblige) que M. le Maire et les Conseillers municipaux ont déposé une gerbe au monument au mort samedi 8 mai 2021 à 12h00.

Après lecture du message transmis par Mme la Ministre des Armées, une minute de recueillement a été observée par les élus présents.





INFOS PRATIQUES

FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS DES CIMETIERES COMMUNAUX

Concession simple (2.50 x 1.30) = 3.25 m ²	Perpétuelle	195.00 €	60 € le m ²
Concession double (2.50 x 1.85) = 4.63 m ²	Perpétuelle	277.80 €	60 € le m ²
Case colombarium 2 places	30 ans	380.00 €	
Case colombarium 2 places	Perpétuelle	750.00 €	
Case colombarium 3 places	30 ans	570.00 €	
Case colombarium 3 places	Perpétuelle	850.00 €	

Tarifs de location de la salle des fêtes

CAUTION pour tous utilisateurs 500 €

HABITANTS DE LA COMMUNE

200 € forfait week-end

PARTICULIERS HORS COMMUNES

400 € forfait week-end

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Réunions **gratuit**

Loto : 30 €

Repas, représentation : 50 €

ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

Réunions, Loto 60 €

Repas, représentation : 170 €

chauffage : 10 € m³

Tarifs de location du foyer rural

CAUTION pour tous utilisateurs 350 €

HABITANTS DE LA COMMUNE

130 € forfait week-end

PARTICULIERS HORS COMMUNES

220€ forfait week-end


ASSOCIATIONS HORS COMMUNES


2 soirées hebdomadaires : 50€ par mois


3 soirées hebdomadaires : 70€ par mois


NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE

Secrétariat de la Mairie

 **05 53 93 64 08**

 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 à 17h
Fermée le mercredi et jeudi matin


 **05 53 93 49 47**


 communedecaumont-47@wanadoo.fr

 www.caumont-sur-garonne.fr



Agence Postale

 **05 53 93 64 00**

 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15
Samedi : 9h00 - 12h00 Fermée le mercredi



Agenda

**RÉOUVERTURE DE LA
GUINGUETTE**

*Chez
Thomas*

**Du 27 juin au 04 septembre
2021**



BUREAU DE VOTE

Exceptionnellement, le bureau de vote se tiendra à la **Salle des Fêtes**, pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, afin de respecter la distanciation sanitaire réglementaire.

Vous venez de terminer la lecture de l'édition n°44 du bulletin municipal de notre commune. Comme vous avez pu le constater, la commission communication a souhaité apporter des modifications dans la présentation du "Loü petit' Caumontais" pour agrémenter votre lecture. Nous espérons que vous apprécierez cette transformation.

Nous tenons particulièrement à remercier Christian CHEVANNE, Pascal FERRER, Laurent GOSSELIN et Patrick PARAGE pour leurs collaborations.

L'équipe de la commission communication se tient également à la disposition des associations communales. N'hésitez pas à nous communiquer les informations concernant vos associations (événements, manifestations ou autres).

Aline CARTRON
Adjointe à la communication